

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	12 (1883)
Heft:	(2)
Rubrik:	Examen des organes de l'ouie dans les écoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ajoutons que chaque boîte renferme de 100 à 125 objets, qu'elle est accompagnée d'un catalogue explicatif dans lequel les maîtres trouveront les principaux éléments des leçons de choses, et nous aurons donné une idée de cette collection, la plus remarquable qui soit à notre connaissance.

Nous ne le dissimulons pas, cette collection est très complète; mais elle n'est pas à la portée de la plupart de nos écoles primaires: les 11 boîtes-tiroirs reviendront à environ 280 fr., le meuble à 50 fr. au moins, ce qui formera la jolie somme de 330 fr.

A la vue d'un tel travail, prenons donc notre parti: le meilleur musée scolaire est celui que les élèves formeraient eux-mêmes sous la direction de l'instituteur. Le *Bulletin* a déjà indiqué la manière de former ces collections sans bourse délier; consultons-le, prenons-le pour aide. Les ressources locales nous fourniront de précieux spécimens des produits naturels et industriels de notre pays. Profitons-en pour notre collection; cependant, rappelons-nous que nous devons avant tout enseigner, donner des notions exactes, précises, pratiques, sur ce qu'il importe à tous de savoir.

Il n'est pas, dans le canton de Fribourg, une seule école qui ne puisse, sans frais aucun, inaugurer les premières collections de son enseignement. Il faut seulement vouloir. Vouloir, c'est pouvoir, et la volonté seule dans toutes les choses de la vie peut accomplir des prodiges.

Quant aux matières renfermées dans le musée scolaire, nous l'avons dit: classons-y les matières premières à l'état brut. Suivons les séries de préparations qu'elles subissent avant d'être mises en œuvre; nous constaterons ainsi leurs transformations successives jusqu'à l'achèvement de l'objet manufacturé. De la sorte, la collection s'étendra, se complètera et n'aura rien à envier aux musées scolaires les plus en renom: elle aura un mérite de plus, c'est d'avoir été faite par les élèves aidés de l'instituteur qui aura classé les objets.

Si le maître ne dispose pas d'une collection méthodiquement préparée, s'il ne peut à chaque instant faire *voir, toucher, étudier, essayer* les choses dont il parle, il ne fait qu'une vulgaire leçon de mots dont l'impression ne peut être ni précise, ni durable.

« L'intelligence, a dit un jour J. Ferry, l'intelligence enfantine se nourrit avant tout de l'aspect extérieur des choses: elle a besoin non de formules, mais d'observations; non d'abstractions savantes, mais de notions concrètes. »

(A suivre.)

G.

EXAMEN DES ORGANES DE L'OUIE DANS LES ECOLES

Dans son numéro de novembre dernier la *Schweizerische Lehrerzeitung* publie sous ce titre un article que nous traduisons pour les lecteurs du *Bulletin*, qui, nous n'en doutons pas, le liront avec intérêt.

Voici comment s'exprime la revue citée :

« Dans un précédent article nous avons mentionné les examens des organes de l'ouïe faits dans les écoles par le Dr spécialiste Weil, à Stuttgart, et nous avons indiqué les résultats obtenus et les observations faites à ce sujet. Ce qui fut dit dans cette circonstance des données de la statistique scolaire au point de vue sanitaire, de son utilité et de son côté pratique, a déjà trouvé sa sanction dans une circulaire du Consistoire évangélique adressée à tous les inspecteurs de district et aux directeurs d'Ecole normale, concernant le sens de l'ouïe chez les écoliers. Nous reproduisons cette circulaire comme suite à nos précédentes communications et nous recommandons chaleureusement ce sujet aux membres du corps enseignant suisse et à la sollicitude éclairée des directions cantonales de l'instruction publique.

« Comme il arrive souvent que des enfants ont l'ouïe faible sans que ni eux ni ceux qui les approchent le remarquent et qu'il n'est pas rare que l'inattention d'un élève ait pour cause ce défaut d'organe, les instituteurs examineront leurs élèves sur ce point et particulièrement les plus distraits. Si à la suite d'observations minutieuses et persévérandes, le maître a découvert des écoliers dont l'ouïe est dure, il doit non seulement les placer près de son estrade, mais de plus en aviser les parents et les engager à consulter un médecin expérimenté. Les inspecteurs dans leurs visites dirigeront aussi leur attention de ce côté et indiqueront, le cas échéant, les mesures à prendre.

« Nous allons donner quelques extraits d'un opuscule publié sur la matière par le Dr spécialiste Weil, qui a examiné 5905 élèves.

MÉTHODE D'EXAMEN

« Les enfants étaient appelés dans le local mis à ma disposition, par quatre ou par six, d'après l'ordre qu'ils occupaient dans les bancs. Je prenais d'abord note du nom et de l'âge de l'enfant présenté et je lui demandais s'il avait eu la rougeole, la scarlatine la diphthérie, des maladies d'oreille ou autres, puis j'examinais ses organes auditifs à la lumière solaire et avec un miroir plan, enfin je lui parlais tout bas à des distances différentes pour me rendre compte de la finesse de son ouïe. L'enfant examiné devait me tourner le dos et répéter ce que je lui disais. Les phrases choisies étaient courtes, par exemple : Je vais à Givisiez (1), à Siviriez, à Dompierre, à Surpierre, à la foire, à la forêt; ou : J'habite dans la Grand'Rue, dans la Rue-Neuve, sur la place du marché, sur la place du château; ou bien encore : Je suis le premier, le dernier des douze élèves de ma classe, etc. Il y a souvent des confusions dans les mots de consonnance. Chaque élève devait répéter plusieurs phrases jusqu'à ce que mon jugement sur son ouïe fût fixé. Les épreuves étaient prolongées dans

(1) Dans la traduction nous avons changé à dessein quelques noms qui ne présentaient pas les consonnances dans les deux langues.

les cas de résultat douteux. Quand trois élèves étaient examinés il en arrivait trois nouveaux et cela sans interruption afin d'économiser le temps le plus possible. Quand je trouvais des élèves dont l'ouïe était dure j'attirais sur eux l'attention de leurs maîtres respectifs et je leur demandais s'ils avaient déjà remarqué cette infirmité. Les enfants veulent tous mieux entendre les uns que les autres et font dans ce but tous leurs efforts; aussi je crois pouvoir affirmer qu'ils se prêtent volontiers à cette petite épreuve.

RÉSULTATS NUMÉRIQUES

« J'ai examiné 5905 enfants de 6 à 18 ans, dont 3228 garçons et 2677 filles, et j'ai trouvé :

Garçons dont le conduit auriculaire était obstrué	208	11. 0 %
, , , en partie obs.	150	
Filles , , obstrué	235	15. 1 %
, , , en partie obs.	171	
Garçons dont les oreilles suppuraient	62	1. 9 %
Filles , , 	62	2. 3 %
Garçons atteints d'autres affections 	315	9. 7 %
Filles atteintes , , 	189	6. 9 %
Somme totale de cas de maladies	1.892	46. 9 %

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Dans les chiffres donnés ci-dessus ne sont pas compris les enfants qui, placés à une distance de 20 à 25 mètres, ont pu répéter, après un moment d'hésitation, un mot ou une petite phrase.

« 1) A la distance de 20 à 25 mètres peu entendent parfaitement sans que pourtant ils doivent être considérés comme infirmes. A une distance de 12 à 15 mètres et au-dessous, peuvent comprendre ceux dont l'ouïe laisse à désirer. Souvent aussi, les enfants ne comprennent pas parce que l'examinateur ne prononce pas assez nettement.

« 2) Dans les écoles de la campagne, l'examen donne de meilleurs résultats que dans les écoles de ville, ce qui est dû à une meilleure ventilation des appartements.

« 3) Les écoles fréquentées par les enfants de parents aisés, offrent le même avantage sur les écoles fréquentées par les enfants de parents pauvres.

« 4) Les désordres dans les organes de l'ouïe sont plus nombreux chez les élèves plus âgés.

CONCLUSION

Les organes de l'ouïe méritent plus d'attention de la part des médecins, des autorités civiles, et surtout de la part des autorités scolaires et des parents, qu'on ne leur en a voué jusqu'ici.

REMARQUES GÉNÉRALES

« 1) On peut dire sans crainte d'être démenti que les maladies d'oreilles troublent la santé de beaucoup de gens et leur nuisent dans l'exercice de leur profession.

« 2) Le nombre des jeunes gens improches au service militaire à cause de ces mêmes maladies est considérable.

« 3) Pour l'écolier une bonne ouïe est une chose importante. Les enfants dont ce sens laisse à désirer suivent beaucoup plus difficilement les explications du maître. Ils doivent faire beaucoup plus d'efforts pour profiter des leçons et sont par conséquent plus tôt fatigués.

« 4) La dureté de l'ouïe, surtout lorsqu'elle n'est pas trop prononcée, reste facilement ignorée et les enfants qui en sont atteints sont souvent méconnus. On les croit inattentifs et on les traite comme tels. C'est pourquoi il serait bon d'examiner sur ce point tout élève distrait. Ce serait encore mieux d'examiner tous les écoliers une ou deux fois par année.

« Cet examen n'exige pas absolument la présence du médecin, quoique cela soit naturellement préférable; les instituteurs peuvent aussi y procéder.

« Cela ne demande pas beaucoup de peine ni beaucoup de temps; quelques heures suffisent pour examiner une classe. Quand on n'a pas de salle spéciale à sa disposition, on peut utiliser celle de l'école qui ordinairement a une certaine longueur.

« L'instituteur fait placer ses élèves les uns après les autres dans le coin de la salle, leur parle à basse voix et inspecte successivement les deux oreilles. Il leur fait répéter des mots et des phrases et il se rendra bientôt compte de l'acuité de leur ouïe. Les parents seront rendus attentifs sur les infirmités de leurs enfants et pourront les traiter en conséquence. Trop souvent dans les maisons, on s'interroge d'une voix haute et vague, sans connaître les conséquences de cette mauvaise habitude pour l'ouïe des enfants. Une observation faite à temps pourrait éviter le mal ou le réparer.

« Dans les maladies de l'oreille, un traitement imposé à temps donne généralement de bons résultats. Chez beaucoup, le dérangement des organes de l'ouïe a des causes en apparence légères, telles que l'obstruction du conduit auriculaire, etc. En quelques minutes, une main expérimentée pourrait couper le mal dans sa racine. Faute de ces soins, on s'expose à porter pendant des années le germe de maladies fort graves.

« Je puis affirmer que chez la plupart des enfants malades que j'ai examinés, il aurait suffi de quelques instants de traitement pour les guérir ou améliorer notablement leur état. Il est très probable que la plupart ne recevront aucun soin ou seulement dans quelques années, lorsque la maladie sera incurable ou très difficile à guérir.

« Souvent les parents qui sont instruits des infirmités de leurs

enfants reculent devant la dépense et les laissent dans cet état. Mais examiner les enfants reconnus par l'instituteur comme ayant une mauvaise ouïe, je crois que la mesure serait avantageuse pour l'école et pour les écoliers.

« Les examens réguliers des organes de l'ouïe, le traitement des médecins et les cures qui s'ensuivraient attireraient bientôt sur ce sens toute l'attention qu'il mérite.

BIBLIOGRAPHIE

I

L'Ecole catholique, Revue pédagogique, publiée par la Société Saint-Charles-Borromée, 10, Montagne-aux-Herbes-Potagères, à Bruxelles.

Nous avons la bonne fortune d'annoncer à nos lecteurs une Revue pédagogique : *l'Ecole catholique*.

La fondation de cette Rcvue est devenue nécessaire en suite de la spoliation ignoble dont les catholiques belges ont été victimes de la part de la franc-maçonnerie. Pour remplacer les écoles communales devenues désertes et athées, il a fallu créer partout des écoles indépendantes. Aujourd'hui, l'Œuvre admirable des *Ecoles catholiques libres*, née il y a quatre ans bientôt, du zèle du clergé et de la générosité des fidèles, apparaît pleine de vigueur et féconde partout l'instruction religieuse des populations. Il fallait aux instituteurs catholiques un signe de ralliement, *un organe exclusivement pédagogique et méthodologique* qui mette en commun les lumières et les fruits de l'expérience individuelle. Tel est le but que se sont proposés les fondateurs de *l'Ecole catholique*.

Le Comité de Réaction de *l'Ecole catholique*, à la tête duquel est un prêtre versé dans les questions actuelles, se compose de professeurs et autres amis de l'enseignement chrétien. Il a tenu surtout à s'assurer l'appui et le concours de ces maîtres si expérimentés, ces humbles Frères des Ecoles chrétiennes, au talent et à la méthode desquels leurs adversaires mêmes sont forcés de rendre hommage.

« Le titre de la Revue, lisons-nous dans le programme, dit suffisamment ce qu'elle se propose d'être et de faire. A la lumière de la saine raison, de la philosophie et de la théologie, *l'Ecole catholique* élucidera les graves problèmes que soulève pour la conscience chrétienne, la question scolaire.

Ensuite, elle exposera les théories pédagogiques les plus rationnelles, et discutera la valeur des méthodes et procédés ; elle fera ressortir les principes faux et les erreurs qui se glissent